



Violences et rapports de genre
à La Réunion, en Guadeloupe
et en Martinique

VIOLENCES SUR MINEURS EN GUADELOUPE

LES VIOLENCES DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE EN GUADELOUPE

Stéphanie Condon*,
Sandrine Dauphin*,
Justine Dupuis et l'équipe
Virage dans les Outre-mer**

En France, la prévalence des violences intrafamiliales sur les personnes mineures reste encore mal connue. L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes (Enveff) de 2000 a fourni de premières estimations pour les femmes durant l'enfance et l'adolescence [1]. Quinze ans après, l'enquête Violences et rapports de genre (Virage), réalisée en France hexagonale en 2015, actualise les données en les enrichissant. Elle intègre un échantillon d'hommes et fournit de nouvelles estimations de la fréquence des violences physiques et sexuelles subies avant 18 ans et, pour la première fois, permet d'estimer l'importance des violences psychologiques et verbales, également considérées comme de la maltraitance par les textes internationaux [2].

L'enquête Enveff, la première étude scientifique et statistique sur les violences faites aux femmes en France, a été conduite dans l'Hexagone en 2000. Elle a également été réalisée en Martinique en 2008 [3] mais la Guadeloupe n'a pas bénéficié d'une telle étude. En 2018, l'enquête Virage a été déclinée dans trois territoires ultramarins dont la Guadeloupe (voir encadré). Cette nouvelle enquête révèle la fréquence plus élevée des violences que dans l'Hexagone : 19 % des femmes sont en situation de violences conjugales [4], soit un taux plus de 3 fois plus élevé qu'en France hexagonale, et dans 23 % des cas, les faits de violences jugés graves par ces femmes ont eu lieu devant les enfants. Dans ce contexte, la fréquence



des violences commises sur les enfants et les adolescents, est-elle aussi plus élevée au sein de la famille et de l'entourage proche ? Quelles différences observe-t-on entre les expériences des filles et des garçons ? Quels en sont les auteurs ?

* Institut national d'études démographiques.

** Membres du Service des enquêtes et sondages de l'Ined, notamment Amandine Stéphan, Géraldine Charrance et Gwennaëlle Brillhault ; Delphine Chauffaut, Meoïn Hagège ; et avec des contributions de Laure Grad et Christine Hamelin.



DES PRÉVALENCES DE VIOLENCES AVANT 18 ANS PLUS ÉLEVÉES QU'EN MOYENNE DANS L'HEXAGONE

En Guadeloupe, d'après l'enquête Virage dans les Outre-mer, 32 % des femmes et 23 % des hommes déclarent des faits de violence avant 18 ans dans les différentes sphères de vie (études, loisirs, cercle amical, famille, proches). Ces faits se produisent principalement au sein de la famille et de l'entourage proche (28 % des femmes et 18 % des hommes en déclarent dans ce cadre). Les violences avant 18 ans dans la famille et l'entourage proche sont sensiblement plus fréquentes que dans l'Hexagone : plus d'une femme sur 4 (contre 1 sur 6 dans l'Hexagone) et près d'un homme sur 5 (contre 1 sur 8) déclarent au moins un fait (cf. tableau). Comme pour l'Hexagone, les résultats mettent en lumière des différences de genre : les femmes déclarent davantage de violences subies de type psychologique et verbal, mais surtout sexuel.

LES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES ET VERBALES, UNE EXPÉRIENCE COURANTE

L'enquête en Guadeloupe relève des taux pour les différentes formes de violences psychologiques et verbales plus élevés que dans l'Hexagone (cf. tableau) et elles sont plus élevées pour les femmes que pour les hommes. Les femmes déclarent davantage ce type de violences, que ce soit le fait d'avoir été exposées à des hurlements, bris d'objets, etc. ou d'avoir été régulièrement critiquées ou humiliées. De plus, de graves tensions ou un climat de violences entre les parents ont été vécues pendant l'enfance par une femme enquêtée à La Guadeloupe sur 6 et un homme sur 10 (1 sur 8 pour femmes et hommes dans l'enquête hexagonale).

DES VIOLENCES PHYSIQUES AUSSI FRÉQUENTES POUR LES FEMMES

De même, les taux de violences physiques sont plus forts que ceux relevés dans l'Hexagone. Un peu plus d'une personne sur dix ayant répondu à l'enquête en Guadeloupe, soit 10,5 % des femmes et 9 % des hommes, a déclaré de tels faits avant 18 ans (comparés

à respectivement 8 % et 7 % en France hexagonale, cf. tableau). Ainsi, ces violences concernent autant les filles que les garçons. Ce résultat semble contre-intuitif compte tenu de modes d'éducation incluant des injonctions à la virilité — qui donneraient plus fréquemment lieu à des corrections physiques pour les garçons [5]. Il y aurait peut-être un contrôle des filles dans leurs comportements au foyer et à l'extérieur, pouvant passer aussi par des corrections physiques. Mais il est également possible que les hommes banalisent ce type d'actes et les rapportent alors moins souvent lorsqu'ils sont interrogés.

DES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PAR PRÈS D'UNE FILLE SUR 10

En Guadeloupe, comme dans l'Hexagone et ailleurs dans le monde, c'est surtout pour les agressions sexuelles que les expériences des femmes et des hommes diffèrent : 9 % des femmes et 2 % des hommes ont déclaré avoir subi de telles agressions dans le cercle familial et l'entourage proche. Il s'agit principalement d'attouchements des fesses (ou des seins pour les femmes) ou de baisers forcés. Les viols et tentatives de viols avant 18 ans ont été déclarés par 3 % de l'ensemble des femmes enquêtées et 0,6 % des hommes. Ces violences sexuelles ont pu commencer très jeunes : pour plus du quart des femmes en ayant déclaré (26 %), la première agression est survenue avant l'âge de 8 ans, et les violences se sont répétées au cours de l'enfance et de l'adolescence pour les deux-tiers de ces victimes.

DES TAUX DE VIOLENCE DÉCLARÉE PLUS ÉLEVÉS DANS LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Pour chacune de ces catégories de violence, les taux baissent pour les générations au-dessus de 50 ans au moment de l'enquête. Les taux plus élevés parmi les moins de 50 ans peuvent refléter une sensibilisation accrue à l'intolérance de certains actes (critiques répétées, insultes, coups) et dans certains cas, une remémoration de faits subis à des âges où l'on est le plus exposé aux violences conjugales ou aux violences au travail. D'autres études ont démontré que certaines violences restent moins dicibles que d'autres, surtout les violences sexuelles et lorsqu'elles sont récentes [2].

Types de violences subies avant 18 ans dans la famille ou l'entourage proche (%)*

Type de violences	Guadeloupe		France hexagonale	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Violences psychologiques et verbales	18,7	12,8	14,2	9,5
Avoir été régulièrement exposé à des hurlements, bris d'objets	13,9	9,1	11,7	8,0
Avoir régulièrement subi des insultes, humiliations, critiques répétées	9,3	5,9	6,3	3,3
Violences physiques	10,5	9,0	7,7	7,2
Avoir été frappé, subi des coups avec des objets ou d'autres brutalités physiques	9,3	8,0	6,0	5,8
Avoir été enfermé, séquestré, mis à la porte, laissé sur le bord de la route	1,8	0,8	1,6	1,4
Avoir été menacé avec une arme ou un objet, avoir subi des tentatives d'étouffement, de meurtre	1,0	1,4	1,0	0,7
Violences sexuelles	8,8	1,7	4,6	0,7
Attouchements des seins, des fesses, baisers forcés	6,2	0,9	3,7	0,4
Viol et tentative de viol	3,0	0,6	1,5	0,3
Autres agressions sexuelles ou pratiques ou actes sexuels forcés (1)	3,6	1,1	2,4	0,5
Indicateur global (au moins un de ces types de violences)	27,5	18,1	17,6	12,9
Effectif enquêté	2 014	795	15 556	11 712

Champ : Femmes et hommes âgées entre 20 et 69 ans, résidant en Guadeloupe ou dans l'hexagone

Source : Enquête Virage Outre-mer, 2018 ; et Enquête Virage, 2015 [2]

Note de lecture : 10,5 % des femmes âgées de 20-69 ans résidant habituellement à La Guadeloupe en 2018 déclarent avoir subi avant l'âge de 18 ans des faits de violence physique dans la sphère de la famille ou des proches.

(1) actes sexuels forcés sans pénétration, au sens du Code pénal ; ou autres pratiques ou actes forcés comme par exemple être forcé à se dénuder, à visionner des films pornographiques, à être filmé lors d'un rapport sexuel.

* le pourcentage est en italique lorsque la différence entre femmes et hommes n'est pas significative selon le test du Chi-2 au seuil de 10 %.

Cependant en Guadeloupe, contrairement aux autres territoires étudiés, les personnes de 20-29 ans interrogées, autant que leurs aînées, ont saisi l'occasion de l'enquête pour déclarer des violences sexuelles subies avant leurs 18 ans. Autre résultat contrasté : on observe chez les hommes jeunes des taux de violences psychologiques et verbales et de violences physiques nettement plus élevés que dans les autres générations. Les liens entre les violences subies dans d'autres sphères de la vie au début de l'âge adulte, par exemple la vie professionnelle dans un marché de travail local particulièrement tendu, seront ainsi à creuser dans des travaux ultérieurs.

DES VIOLENCES AU SEIN DE LA FAMILLE QUI SEMBLent REFLÉTER DES MODES D'ÉDUCATION SPÉCIFIQUES POUR LES FILLES ET LES GARÇONS

Les parents – le père et la mère – sont les principaux auteurs des violences psychologiques et physiques

dans le cadre de la famille et l'entourage proche. Le père est l'auteur le plus désigné, plus souvent cité que la mère : pour 36 % des femmes et 49 % des hommes, les pères sont auteurs de violences psychologiques, et pour 29 % et 42 % respectivement de violences physiques. Cependant, les femmes désignent leur mère comme auteure de critiques, d'humiliations et d'insultes nettement plus souvent que ne le font les hommes (27 % des femmes victimes contre 14 % pour les hommes) et également un peu plus souvent comme auteure de violences physiques (34 % et 29 % respectivement) et ce, quelle que soit la configuration familiale (parents en couple ou famille monoparentale). À noter que l'enquête Virage dans l'Hexagone révèle aussi l'importance de la mère en tant qu'auteure de violences psychologiques et physiques [2]. En Guadeloupe, les mères, sur lesquelles reposent principalement les tâches éducatives, exerceraient un contrôle plus important sur leurs filles, donnant davantage lieu à des tensions et des conflits et, a contrario, accorderaient des marges de liberté plus grandes à leurs fils dans leurs



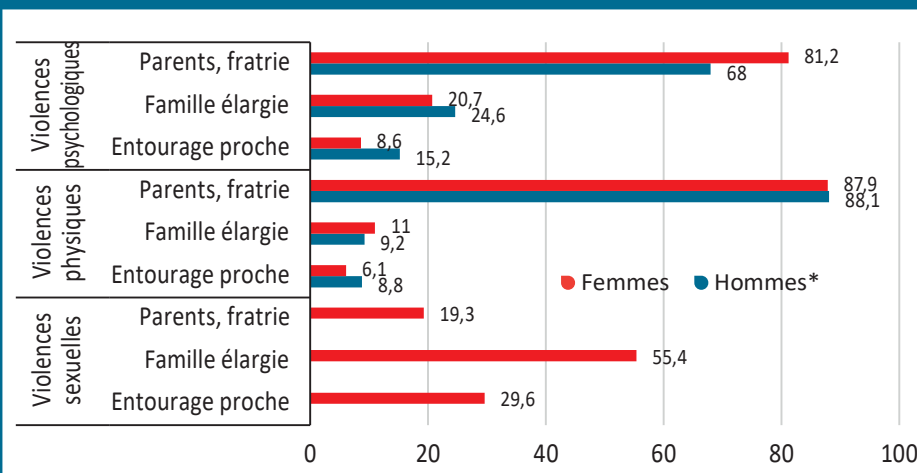
comportements au foyer et à l'extérieur [7]. A l'inverse, d'après les résultats de l'enquête, ce serait les pères qui exerceraient un plus fort contrôle sur leurs fils que leurs filles par l'usage de mots et de gestes violents.

L'analyse de l'expérience de violences au sein de la famille ne peut se limiter aux seules relations parent-enfant, ni aux personnes cohabitantes, et ce d'autant plus qu'en Guadeloupe l'entourage familial des personnes enquêtées a pu y être composé d'oncles, tantes, cousins et cousines issus des fratries de leurs deux parents. Il n'est pas rare que plusieurs générations habitent à proximité les uns des autres [3.] En effet, en Guadeloupe, dans des proportions supérieures à la moyenne dans l'Hexagone, les femmes et les hommes victimes de violences psychologiques et verbales ou physiques dans l'entourage familial citent des membres de la famille élargie, donc autres que les parents ou la fratrie, comme auteurs des faits (figure). Un oncle est notamment cité comme auteur des violences psychologiques par 7 % des femmes et des hommes victimes, une tante par près de 8 % des femmes et 3 % des hommes. Les membres de la famille élargie — comme les oncles, tantes, grands-parents, cousins, beaux-frères — sont également auteurs

de violences physiques. Ces personnes de la famille élargie exercent sans doute un rôle actif de régulation, voire d'autorité au sein du groupe familial, d'autant plus que les membres de la parentèle vivent souvent à proximité les uns des autres. Au sein du cercle familial plus proche, les frères ou demi-frères sont fréquemment cités comme auteurs de violences physiques (16 % par les hommes, 6 % par les femmes) et également de violences psychologiques (6 % et 11 % respectivement). Les sœurs et demi-sœurs aussi sont citées comme auteures de violences psychologiques ou physiques, notamment par les femmes. En somme, l'exercice du contrôle des filles et des garçons s'étend à l'ensemble des membres de la famille et s'exprime fréquemment par des mots ou gestes violents. Les liens avec les modes d'éducation seront investigués.

LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES SONT MAJORITAIREMENT DES HOMMES DE LA FAMILLE ÉLARGIE OU DE L'ENTOURAGE PROCHE

Type d'auteur selon la catégorie de violences et selon le sexe (en %)



Champ : personnes âgées entre 20 et 69 ans et vivant en Guadeloupe.

Source : Ined, Virage dans les Outre-mer, 2018.

Lecture : Pour les femmes ayant déclaré des violences psychologiques et verbales avant 18 ans, les auteurs sont à 79 % soit des parents (ou beaux-parents) ou membres de la fratrie (qu'ils cohabitent ou pas). Et sur l'ensemble des femmes ayant déclaré de tels faits, 51 % citent leur père comme l'auteur (ou l'un des auteurs).

Note : plusieurs auteurs peuvent être cités : parents, fratrie, beaux-parents ; famille élargie : grands-parents, oncles et tantes, autres membres de la parenté ; proches : voisins proches à la famille, amis de la famille, etc.

* les effectifs d'hommes ayant déclaré des violences sexuelles sont insuffisants pour décrire les auteurs.

C'est dans le cercle de la famille et de l'entourage proche que se produit la plupart des violences sexuelles subies par les femmes et les hommes avant l'âge de 18 ans. 12 % de femmes et 3 % des hommes ont déclaré des violences sexuelles avant 18 ans, quels que soient le ou les auteurs ou le cadre de vie, et dans près des deux tiers des cas au moins un des auteurs est un membre de la famille ou de l'entourage proche). En outre, comme dans l'Hexagone et les autres territoires ultramarins étudiés [7], les auteurs pour les femmes victimes sont davantage diversi-

fiés au sein de la famille pour les violences sexuelles que pour les autres formes de violences (cf. figure). Elles sont plus souvent commises par des oncles (pour 15 % des femmes victimes), par d'autres hommes de la parenté (cousin, conjoint d'une tante, etc. dans 33 % des cas), ou de l'entourage proche (23 % des femmes victimes citent d'autres hommes proches de la famille, parfois du voisinage). Les violences sexuelles élargissent ainsi le spectre des auteurs potentiels dans l'entourage proche de la victime au-delà de la famille.

LES ONCLES, PRINCIPAUX AUTEURS DES VIOLENCES INCESTUEUSES

Concernant les agressions sexuelles avant 18 ans, nous avons examiné plus précisément celles pouvant être qualifiées d'incestueuses. Nous avons construit un indicateur des viols et agressions sexuelles incestueuses seulement pour les femmes, étant donné le trop faible nombre d'hommes en ayant déclaré. L'indicateur recouvre les faits de cette nature impliquant une relation avec l'auteur (aucune femme auteure citée lors de l'enquête) pouvant être qualifiée juridiquement d'incestueuse (père, grand-père, oncle, beau-père, frère). 3 % des femmes ont vécu des violences sexuelles incestueuses dans leur enfance et leur adolescence (pour l'Hexagone, l'enquête Virage indique un taux de 2,5 % [8]). L'auteur de ces violences incestueuses est le plus souvent un oncle (45 % des cas d'inceste contre 27 % pour un père). Toutefois, en ne considérant que les femmes ayant vécu avec un beau-père durant leur enfance et leur adolescence, celui-ci devient le principal auteur des agressions sexuelles incestueuses.

L'enquête Virage en Guadeloupe renseigne sur les violences subies, qui commencent souvent très jeune, et concernent tous les milieux sociaux et toutes les générations, mais dont certaines touchent davantage les femmes. Ces constats sont similaires à ceux faits dans l'Hexagone [2], mais la fréquence des violences – comme de celles durant la vie adulte – est plus élevée en Guadeloupe. S'agissant de faits commis dans le cadre familial, les liens avec les modes éducatifs sont à interroger – et surtout leur dimension genrée – ainsi que les rôles joués par les membres de l'entourage

familial autres que les parents. L'ampleur des différentes formes de violences révélée par l'enquête souligne la nécessité d'améliorer les politiques locales de prévention des violences envers les personnes mineures en tenant compte de toutes les formes de maltraitance, y compris celles d'ordre psychologique ou verbale, et en sensibilisant l'ensemble de la population sur celles-ci.

RÉFÉRENCES

- [1] Jaspard M., Brown E., Lhomond B. et Saurel-Cubizolles M.-J., 2004, Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ?, *Revue française des affaires sociales*, n°3, p. 159-190.
- [2] Charruault A., Grunvald S. et Scodellaro C., 2020, Les violences sur mineur-e-s dans la famille et son entourage, in Brown E. Debauche A., Hamel C. et Mazuy M. (dir.), *Violences et rapports de genre*, Ined, *Grandes enquêtes*, p. 149-177.
- [3] Brown E. et Lefaucheur N., 2012, Les violences subies dans les différents espaces de vie en Martinique, *Pouvoirs dans les Caraïbes*, n°17, p. 73-107.
- [4] Condon S., Dauphin S., Dupuis J., 2019, *Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Guadeloupe. Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer*, Paris, Ined.
- [5] Lefaucheur N. et Mulot S., 2012, La construction et les coûts de l'incjonction à la virilité en Martinique, in Dulong D., Neveu E. et Guionnet C. (dir.), *Boys don't cry. Les coûts de la domination masculine*, Presses universitaires de Rennes.
- [6] Alibar F. et Lembeye-Boye P., 1981, *Le couteau seul... (Sé kouto sèl...)*. La condition féminine aux Antilles. Vol. 1. Enfance et adolescence, Paris, Éditions Caribéennes ; Kabile J., 2012, Pourquoi ne partent-elles pas ? Les obstacles à la sortie de la violence conjugale, *Pouvoirs dans les Caraïbes*, n°17, p. 161-198.
- [7] Condon S., Dauphin S., Dupuis J., 2021, Les femmes sur l'île de La Réunion fortement exposées aux violences pendant l'enfance et l'adolescence, *Population & Sociétés*, n°592, sept.
- [8] Scodellaro C., Debauche A. et Charruault A., 2021, *Violences sexuelles familiales : la triste réalité des données*, The Conversation.

L'ENQUÊTE « VIOLENCES ET RAPPORTS DE GENRE DANS LES OUTRE-MER » (VIRAGE) EN GUADELOUPE*

Objectifs

L'enquête Virage vise à mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Ces faits concernent d'une part, les violences vécues au sein de la sphère conjugale, au travail et dans l'espace public au cours des douze derniers mois et, d'autre part, celles vécues durant toute la vie, non seulement dans ces mêmes sphères, mais également au sein de la famille et dans l'entourage proche (voisins bien connus, amis de la famille...). S'agissant d'une enquête rétrospective auprès d'adultes relatant des violences subies dans leur enfance et adolescence, l'enquête fournit des informations sur ces dernières ainsi que leurs effets sur le parcours des personnes, en évitant les problèmes éthiques et juridiques propres à l'interrogation de mineurs.

Méthodologie

L'enquête Virage dans les Outre-mer a été coordonnée par une équipe de chercheuses et d'ingénieures de l'Institut national d'études démographiques. Avec un protocole adapté au contexte local, la collecte a été réalisée en Guadeloupe du 18 janvier au 13 décembre 2018 par téléphone et menée par des enquêtrices créolophones d'Ipsos Outre-mer. L'échantillon a été

constitué à partir de bases de numéros téléphoniques générés de façon aléatoire (environ 40 % de téléphones fixes et 60 % de portables). L'enquête a pu interroger 2 809 personnes de 20 à 69 ans (2 014 femmes et 795 hommes). Des coefficients de redressement ont été appliqués pour assurer une représentativité des résultats au niveau de l'ensemble de la population en Guadeloupe.

Afin de ne pas préjuger de ce qui est ou non considéré par les répondants comme de la violence, l'emploi des termes « violent » et « violence » a été exclu au profit de l'énoncé de faits et d'actes précis, comme pour les enquêtes Enveff et Virage dans l'Hexagone.

* L'enquête Virage Outre-mer a été réalisée avec l'aide financière d'institutions nationales (Secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes, Ministère des Outre-mer, Ministère de l'Éducation nationale, Commissariat général à l'égalité des territoires, Caisse nationale des allocations familiales, GIP droit et justice, Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives, Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, de la Caisse des dépôts et consignations) et pour l'enquête en Guadeloupe, de l'Agence régionale de Santé et la Caisse d'allocations familiales.



ined

INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

Violences et rapports de genre
à La Réunion, en Guadeloupe
et en Martinique

TOUTES LES INFORMATIONS
ET LES ARTICLES SUR :

viragedom.site.ined.fr